

Expérimentation selon les critères du label Minergie appliqués à une maison

LES HAUTS DE GRÉSIGNY ZAC DU GRÉSIGNY

18 logements collectifs, 31 maisons de village groupées, 17 maisons individuelles jumelées et 49 maisons individuelles [Saint-Pierre-La-Palud - 69]





LES HAUTS DE GRÉSIGNY

ZAC DU GRÉSIGNY

[Saint-Pierre-La-Palud - 69]

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Maîtrise d'ouvrage : MCP Promotion

Programme:

18 logements collectifs, 31 maisons de village groupées, 17 maisons individuelles jumelées, 49 maisons individuelles dont 1 expérimentale selon les critères du label Minergie **Mission:** Conception et suivi architectural

SDP: 7 963 m²

Montant de l'opération : 6,5 M€

Type de financement : Privé

Type de contrat : Privé

Livraison: 2008 à 2011

INTERVENANTS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Architecte:

Atelier Thierry Roche & Associés

Économiste :

BET Structure :

BET Fluides: Bastide Bondoux

BET HQE: Tribu

BE Paysage: Atelier LD







COMMENTAIRE

La commune de Saint-Pierre-La-Palud souhaitait repenser le développement de son territoire en limitant l'étalement urbain par recentrage de l'urbanisation autour du bourg, en adaptant l'évolution démographique aux équipements existants et en favorisant la diversification de l'offre de logements. L'ouverture à l'urbanisation de la ZAC de Grésigny répond à ces objectifs.

La ZAC est composée de deux zones distinctes :

- un secteur plus dense comprenant de l'habitat agrégé (17 maisons jumelées et 31 maisons de village groupées), ainsi qu'un programme d'habitat collectif; le tout situé dans la continuité du centre bourg;
- un secteur moins dense d'habitat individuel sur des parcelles d'une surface moyenne de 720 m², assurant la transition entre le centre bourg et la limite d'urbanisation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : LA MAISON SOLERE (SOLUTION ÉNERGÉTIQUE RENOUVELABLE)

Afin de proposer des solutions d'amélioration des performances énergétiques de chaque maison, cette maison expérimentale regroupe l'ensemble des offres et solutions environnementales proposées sur une maison « traditionnelle » avec pour critères le label Minergie :

- structure traditionnelle agglos béton
- · isolation renforcée : 160 mm int.
- ventilation double-flux
- chauffage au sol avec chaudière gaz à condensation couplée à un ballon solaire (PSD)
- eau chaude sanitaire solaire
- · double-vitrage peu émissif à lame d'argon
- protection solaire, volets roulants à lames orientables et treille végétalisée
- · récupération des eaux pluviales
- Gain sur les consommations conventionnelles de chauffage Créf: – 50.9 %
- Consommation conventionnelle de chauffage < 42 Kwh/ m²/an

